

COMMUNIQUE du 23 mars 2020

Les psychologues partie prenante de l'accompagnement psychologique au sein de la crise sanitaire du COVID 19

Dans la situation de pandémie liée au Covid19, le Syndicat National des Psychologues, tout comme l'ensemble des psychologues, est non seulement solidaire, mais aussi professionnellement présent sur le terrain.

Au même titre que dans les situations de terrorisme, face à une situation venant impacter l'ensemble de la société, les psychologues sont parmi les intervenants importants au sein des dispositifs. Leurs interventions peuvent concerner tant les victimes directes que les impliqués et les personnes touchées d'une façon ou d'une autre.

Cette situation de désorganisation, avec des mesures de confinement et de suspension de certaines modalités des relations sociales, est source d'anxiété voire de décompensation psychique en raison de la déstabilisation des repères et des garants sociaux.

Les psychologues ont à charge d'accompagner les personnes affectées par le Covid 19, leurs familles et proches tout autant que de soutenir les équipes soignantes en proie à la fois à une forte tension liée au contexte d'urgence et de surcharge, mais encore à une vive angoisse d'être contaminées. Les personnes contraintes à rester dans des institutions collectives (EHPAD, CER, MDE, MECS, Etablissements pénitentiaires, etc.) et leurs personnels d'encadrement ont besoin d'un accompagnement psychologique face aux anxiétés générées.

Le travail de prévention est aussi à envisager devant les attitudes de déni, de provocation et de mise en danger de certaines personnalités.

Ces interventions auprès des personnes atteintes par le Covid 19, de leurs proches, des soignants, des personnes et du grand public peuvent avoir plusieurs modalités : ligne téléphonique dédiée, entretiens en visio-conférences ou en face-à-face avec les précautions nécessaires, groupes de parole de type debriefing ou autres modalités de soutien psychologique.

Nous demandons aux psychologues de première ligne (libéraux, consultant en institution, en établissement et services médico-sociaux, à l'Education nationale, à la protection judiciaire de la jeunesse, en CMP, ...) de garder un lien téléphonique ou en téléconsultation, si possible, avec les personnes qu'ils accompagnent. Ce premier travail de continuité de soin permettra d'être, parmi les mesures déjà existantes, un outil de plus pour réduire les situations de stress des personnes les plus fragilisées et confinées à domicile.

Le psychologue, par la pluralité de ses approches, techniques et savoirs, peut être en mesure d'être dans la création pour garder un lien et un accueil contenant malgré la situation. Nous nous devons de rester disponibles dans la mesure de nos moyens pour être les garants et porteurs des prises en charge psychologiques afin de décharger, à notre niveau, le travail des urgences.

Nous invitons ceux qui souhaitent se rendre volontaires à s'adresser en premier lieu aux Cellules d'Urgence médico-psychologique (CUMP) des départements et à éviter l'éparpillement des moyens.

Dans cette perspective, le SNP demande que les psychologues puissent prendre place dans les plans d'intervention de crise et proposent une continuité de service public. Nous souhaitons que la dimension clinique et le soin psychique des plus fragilisés puissent se poursuivre auprès des psychologues et qu'ils puissent être à disposition des soignants qui le désirent. Nous savons comment un espace d'écoute, un accueil ou une parole contenantante peut permettre une diminution de l'angoisse et du stress inhérent à toute situation d'urgence.

Sur le terrain ou à distance, en tenant compte des mesures sanitaires de protection et en veillant au respect de la déontologie, les psychologues, habituellement complémentaires des professionnels de santé, ne peuvent s'exonérer d'une participation.

Par ailleurs, ils seront nécessaires dans l'après-coup de cette situation à tonalité traumatique tant pour les soignants que pour de nombreuses personnes impliquées. Il serait souhaitable qu'un réel dispositif de soutien et traitement psychologiques, sous la gouverne des psychologues, soit pensé au niveau des mesures gouvernementales.

Contact Presse : Annie Combet snp_sg@psychologues.org 06 85 90 69 72